

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE MOULOUD MAMMERI DE TIZI-OUZOU



FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES

DEPARTEMENT DE FRANÇAIS

Mémoire de Master

Spécialité : Langue française

Option : Didactique des textes et du discours

THEME :

***L'alternance de langues kabyle/français dans
l'émission radiophonique « sna mbla Øilisa »
de la radio de Tizi-Ouzou***

Réalisé par :

BOUCETTA Lynda

OUSMER EL Djouher

Devant le jury composé de :

Mme ABDESLAM Lila, Présidente

M. YAZID Mehdi, Encadreur

M. AHMED TAYEB Mounir, Examineur

PROMOTION 2016/2017

Remerciement

*Avant tout propos, nous tenons à remercier notre encadreur
M. Yazid MAHDI pour son aide et sa patience pour mener à
bien ce travail.*

*Nous présentons également nos sincères remerciements aux
honorables membres du jury.*

*Nous tenons également à remercier toute personne ayant
participé à la réalisation de ce modeste travail.*

DEDICACES

***Je dédie ce modeste travail à mes très chers parents à
qui je dois ma réussite.***

Mon seul frère Karim et sa femme.

***Mon mari Karim et toute sa famille ainsi que mes
beaux-parents.***

Toute la promotion 2016/2017.

Lynda

DEDICACES

Je dédie ce modeste travail à mes chers parents et plus particulièrement à ma mère qui toujours a été à mes côtés m'encourage et me donne la force et la raison de tracer ce parcours ainsi qu'à mon père qui a cru en moi et à mes capacités.

Sans oublier de citer mon cher et unique adorable frère Moumouh que je considère comme mon pilier dans cette vie et j'espère qu'il sera fier du parcours de sa petite sœur.

Je ne manquerai pas de le dédier aussi à la mémoire de ma grand-mère « TAMAZOUZT » qui restera gravé dans mon cœur à jamais.

El Djouher

Sommaire

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE	1
CHAPITRE 1: LE FRANÇAIS DANS LA SITUATION SOCIOLINGUISTIQUE ALGERIENNE.....	10
CHAPITRE 2: MISE EN PLACE DES CONCEPTS METHODOLOGIQUES ET DELIMITATION DU SUJET.....	17
CHAPITRE 3: ANALYSE DES DIFFERENTS TYPES D'INTERFERENCES DU FRANÇAIS DANS LE DISCOURS.....	21
CHAPITRE 4: ANALYSE DES FONCTIONS CONVERSATIONNELLES DE L'ALTERNANCE DE LANGUES.....	34
CONCLUSION GENERALE	42
BIBLIOGRAPHIE.....	45
TABLE DES MATIERES	47
ANNEXES.....	50

Introduction générale

Introduction générale

La situation linguistique de l'Algérie, comme celle de la région de Kabylie est liée à l'histoire tumultueuse de ce territoire qui avait connu de nombreuses invasions telles que la domination coloniale française, qui, pendant cent trente ans, avait imposé ses institutions politiques, économiques, sociales, sa culture et sa langue. En raison du colonialisme français et du phénomène de l'immigration qui s'en est suivi, après l'indépendance du pays, l'emploi de la langue française reste en plein expansion. Aujourd'hui les spécialistes de la question des langues en Algérie s'accordent sur le fait que le français joue encore un rôle très important et cela dans de nombreux domaines comme l'économie et l'éducation.

Au lendemain de l'indépendance, avec l'enseignement obligatoire, l'apprentissage de la langue française se généralise à l'ensemble de la société algérienne. De nos jours, en région kabylophone, l'emploi du français ne se limite pas seulement aux domaines de l'enseignement, de l'activité économique et des médias. Son emploi s'élargit au domaine de la communication ordinaire liée à la vie quotidienne.

En effet, nous constatons, dans la réalité des pratiques langagière, une présence fréquente du français qui s'emploie très souvent en alternance avec le kabyle. Pour communiquer entre eux, les kabylophones mêlent constamment le français à leur langue maternelle ou première. L'usage oral du français en alternance au kabyle devient actuellement une pratique linguistique courante pour les kabylophones. Les conversations réelles sont souvent marquées par l'emploi simultané du kabyle et du français.

Dans ce modeste travail de recherche, nous nous proposons de réfléchir au phénomène langagier qui naît de la coexistence du français et du Kabyle. Il s'agit du phénomène d'alternance de langues que les spécialistes désignent par le concept d'interférence linguistique, définie ci- après.

Nous nous intéressons à l'usage oral du français en alternance au kabyle que font les locuteurs kabylophones lorsqu'ils parlent entre eux. Nous nous focalisons sur l'usage oral du français qui interfère dans le discours kabyle. Nous tâcherons d'étudier l'alternance de langue Kabyle/ français en appréhendant ce phénomènes sous l'angle du comportement linguistique individuel du locuteur bilingue kabyle-français

Pour ce faire, nous avons choisi de réfléchir sur la communication radiophonique et nous avons opté pour l'une des émissions diffusées par la radio Tizi-Ouzou, il s'agit de

l'émission [fna mbla *Θilisa*] présentée par l'animateur Mourad BALLOUL s'adressant à ses invités en direct ou par appels téléphoniques.

Pour rendre compte de ce phénomène d'alternance de langues Kabyle/français, c'est-à-dire du passage de la langue maternelle à la langue française et du passage du français au kabyle dans la conversation (communication radiophonique), nous avons formulé une problématique comportant les deux questions suivantes :

-Comment s'effectue l'alternance de langues kabyle/français dans le discours oral des locuteurs kabylophones et qu'est ce qui peut motiver l'usage de termes du français dans le discours kabyle ?

-Les kabylophones, ont-ils le même rapport au mélange linguistique en s'exprimant par des phrases kabyles ou par des phrases françaises ?

-Quelles peuvent être les fonctions conversationnelles du français alternant avec le kabyle dans le même discours ?

En vue de traiter cette problématique, nous tâcherons de tester les hypothèses suivantes :

-Le besoin d'exprimer des choses, des situations nouvelles liées à la vie moderne pour lesquelles le kabyle n'offre pas d'unités lexicales équivalentes, ou des équivalences difficiles à trouver, conduit les kabylophones à recourir aux termes du français en dépit de la vitalité du kabyle à s'adapter aux nouvelles situations.

-Le recours à telle ou telle langue dans le même énoncé est dépendant de la différence de statut entre le français, langue à tradition écrite et le kabyle, langue à tradition orale.

-Le kabyle, en dépit de sa perméabilité à l'interférence du français constitue néanmoins la langue de base dans les interactions verbales.

-L'usage du français en alternance au kabyle constitue une stratégie de communication permettant au locuteur de réaliser des effets de style, d'exprimer sa subjectivité, en vue d'optimiser la communication.

Ce travail s'inscrit dans le domaine de la sociolinguistique. L'objet de notre analyse est le phénomène sociolinguistique par lequel les Kabylophones font usage de termes ou de phrases du français pendant qu'ils parlent entre eux en Kabyle. A ce propos Louis-Jean

Introduction générale

Calvet¹, explique que les phénomènes linguistiques consécutifs au contact de langues constituent l'un des premiers objets d'étude de la sociolinguistique. Le passage de l'une à l'autre langue est considéré par la sociolinguistique comme l'un des différents phénomènes qui résultent du contact de langues.

Notre motivation à entreprendre ce travail est liée au fait que nous constatons dans les conversations radiophoniques, la présence de ce phénomène de façon récurrente.

Effectivement, nous remarquons que le français intervient constamment en alternance au kabyle dans les émissions radiophonique. Ce phénomène sociolinguistique que nous nous proposons d'analyser est désigné en sociolinguistique par les notions d'interférence linguistique ou alternance de langue.

¹ -L.J.Calvet, la sociolinguistique, Coll. « que sais –je » P.U.F, Paris, 1993, P.23

Pour ce qui est de la méthodologie de travail est en vue de faire l'étude de l'alternance de langues kabyle/français dans la communication radiophonique, nous avons opté pour un travail de terrain c'est-à-dire une enquête en vue de constituer un corpus.

Suivant la définition du dictionnaire de linguistique, le corpus « peut évidemment, si le chercheur le juge utile ou nécessaire, être constitué par l'univers d'énoncé tout entier » ainsi on distingue entre le corpus qui est formé par des énoncés choisis comme pertinents pour les soumettre à l'analyse et « l'univers d'énoncés » qui est « l'ensemble des énoncés tenus dans une circonstance donnée, tant que le chercheur n'a pas décidé si ces énoncés entraient en totalité ou en partie dans la matière de sa recherche ». ¹

Il s'agit donc d'une enquête dans laquelle nous utilisons la technique d'observation non-participante, c'est-à-dire une observation d'une situation de communication dans laquelle l'observateur n'est pas participant. L'observation non participante, se distingue de l'observation participante.

Pour recueillir notre corpus, nous avons donc, suivant notre technique, procédé à l'écoute de deux émissions enregistrées. Des enregistrements ont été mis à notre disposition par les responsables de la radio de Tizi-Ouzou qui ont bien voulu nous recevoir.

Nous avons pu recueillir un corpus à partir de deux situations de communication (deux émissions). Il s'agit dans les deux situations du dialogue entre l'animateur et ses invités.

Dans la première situation de communication, le thème de la conversation est lié à la création artistique avec des jeunes talents, les participants sont :

-Malek KEZOU

-Abdelhak SAHEL

Et le groupe « ASSIREM » composé de : Yasmine, Lyticia, Dahbia . Younes ,Mouloud.

La deuxième situation de communication traite du centre de vieillesse à l'occasion de la journée mondiale. Les participants, par moyen téléphonique, donnent leurs avis sur ce sujet leurs noms sont : Ramdane, Kahina , Hanane, Lila , Djilali , Arezki.

Le choix de cette émission est motivé par son originalité.

¹ Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Larousse, paris, 1999, P.124.

Corpus et transcription phonétique :

Pour recueillir le corpus qui sert de base à ce travail nous avons donc écouté les deux émissions enregistrées présentées en annexe

En matière de description linguistique d'un corpus, A. Martinet¹ affirme que « toute description suppose une sélection ».

Ce qui revient à dire qu'à partir de l'ensemble des énoncés en vrac, on a pu sélectionner certains énoncés qu'on retient pour leur pertinence en fonction de notre recherche.

Suivant la définition du dictionnaire de linguistique, le corpus « peut évidemment, si le chercheur le juge utile ou nécessaire, être constitué par l'univers d'énoncés tout entier »²

Ainsi, on distingue entre le corpus qui est formé par des énoncés choisis comme pertinents pour les soumettre à l'analyse et « l'univers d'énoncés » qui est « l'ensemble des «énoncés tenus dans une circonstance donnée, tant que le chercheur n'a pas décidé si ces énoncés entraînent en totalité ou en partie dans la matière de sa recherche »³

Notre corpus est formé par des énoncés produit, par chacun des informateurs dans chacune des situations de communication, la transcription de la première et la deuxième situation de communication est présentée en annexe.

Pour chacune des situations transcrites, nous soulignons d'un trait tous les énoncés produits en français. Pour transcrire les énoncés en kabyle et les énoncés du français nous avons utilisé les signes de l'Alphabet Phonétique International (A.P.I) donné par le dictionnaire de linguistique⁴

1/les consonnes :

[] Équivalent de b en français.

[] Équivalent de p en français.

[] Équivalent de d en français.

[] Équivalent de t en français.

[] Équivalent de m en français.

[] Équivalent de n en français.

¹ A.Martinet, Eléments de linguistique générale, Armand Colin Editeur, Paris, 1996, P.31.

² ibid. P.31.

³ ibid. P.123.

⁴ dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Larousse, paris, 1999, P.124.

Introduction générale

- [] Équivalent de gn en français.
- [] Équivalent de k en français.
- [] Équivalent de g en français.
- [] Équivalent de v en français.
- [] Équivalent de f en français.
- [] Équivalent de z en français.
- [] Équivalent de s en français.
- [] Équivalent de j en français.
- [] Équivalent de ch en français.
- [] Équivalent de r en français.
- [] Équivalent de خ en arabe.
- [] Équivalent de ħ en arabe.
- [] Équivalent de ح en arabe.
- [] Équivalent de ة en arabe.
- [] Équivalent de en arabe.
- [] Équivalent de ث en arabe.
- [] Équivalent de ق en arabe.
- [] Équivalent de ع en arabe.

Les consonnes emphatiques sont indiquées par un point souscrit :

- [] Équivalent de ط en arabe.
- [] Équivalent de ظ en arabe.
- [] Équivalent de ص en arabe.
- [] Équivalent de ر en arabe.

Les consonnes affriquées sont présentées par les groupes de deux consonnes :

- [] Dans [] « il rêve » en kabyle.
- [] Dans [] « il a mangé » en kabyle.

[] Équivalent de ج en arabe.

Les deux consonnes spirantes [], [] sont indiquées par le trait souscrit :

[] dans [] « la terre » en kabyle.

[] dans [] « carde » en kabyle.

2/les voyelles :

-voyelles orales : / /

-voyelles nasales : /

/

3/les semi-voyelles: / /

Les pauses courtes sont marquées au moyen d'une barre oblique « / » et les pauses longues sont indiquées par deux barres obliques « // ».

Concernant les exemples d'illustrations, nous présentons d'abord l'énoncé transcrit en A.P.I en soulignant le point précis à illustrer (mot, syntagme, proposition). Nous donnons en dessous de l'énoncé transcrit une traduction littérale des unités linguistiques dites en kabyle en restituant telles quelles les unités appartenant au français. La traduction des unités du kabyle figure entre parenthèses.

Nos exemples d'illustration sont toujours précédés des initiales de l'informateur et d'un chiffre. Le chiffre envoie au tour de parole au cours de l'entretien. Le tour de parole est « la contribution d'un locuteur donné à un moment donné de la conversation, cette notion équivaut donc à ce qu'on appelle en théâtre : de répliques. Les tours de parole des différents locuteurs s'enchaînent selon un système d'alternance »¹

¹ dictionnaire d'analyse du discours, Edition du seuil, Paris, 2002, P.580.

Introduction générale

S'agissant de l'organisation de ce mémoire, celui-ci contient quatre (04) chapitres.

Le premier chapitre est consacré à la langue française dans la situation sociolinguistique algérienne. Le second, nous l'avons consacré à la mise en place du cadre théorique en présentant les concepts nous permettant de cerner le phénomène que nous analysons. Le troisième chapitre est consacré à une description linguistique du corpus. Il s'agit de relever et de classer les types d'interférence du français dans le discours kabyle à partir de deux situations de communication observées. Le quatrième chapitre est consacré à l'analyse de quelques fonctions conversationnelles de l'alternance de langues kabyle/français dans le discours.

Enfin, nous nous procédons à la rédaction d'une conclusion générale.

Chapitre 1

Le français dans la situation sociolinguistique algérienne

1.1 Le français avant l'Indépendance (période coloniale : 1830-1962).

Bien avant la colonisation française, l'Algérie avait connu plusieurs invasions étrangères et dont l'histoire reste profondément influencée par de multiples civilisations (phénicienne, carthaginoise, romaine ; byzantine, arabe, turque et française). Ce qui a permis la présence de plusieurs langues sur son territoire. Ces différentes langues sont acquises suite à des échanges commerciaux ou conquêtes coloniales.

Au temps de Massinissa, par exemple, on parlait à Cirta le libyque, le punique, le grec et certainement aussi le latin.

À l'époque de Juba 1^{er}, on y employait simultanément le punique, le grec et le latin.

Avec l'occupation romaine, certaines couches sociales se romanisent et adoptent la langue latine. L'Afrique du Nord se voit donc passer du bilinguisme berbère-Punique au bilinguisme berbère-latin.

Au VII^e siècle, les Arabes se lancent à la conquête de l'Afrique du Nord et convertissent la population algérienne à l'Islam. Depuis cette date, l'arabe remplace progressivement le latin et donne naissance au bilinguisme Arabe-berbère en passant par un trilinguisme berbère arabe-Latin.

En 1830, date de l'invasion des troupes françaises, la langue française est imposée en Algérie.

À partir de 1830, l'Algérie devient une colonie française, le colonisateur entreprit de détruire définitivement les fondements de l'organisation sociale indigène et de pratiquer une guerre intensive à la culture et aux langues algériennes en traquant toutes les poches de résistance populaire et en interdisant toute tentative d'opposition à l'idéologie coloniale, surtout à l'imposition de la langue française. Le français devient ainsi le moyen de fonctionnement de toutes les institutions coloniales. Cette langue française s'impose dans le territoire algérien en coexistence avec les langues indigènes : l'arabe dialectal, le berbère, et l'arabe classique.

Durant cette période, le colonisateur soucieux de son avenir met en application une politique linguistique de francisation et d'acculturation basée sur l'usage exclusif du français dans toutes les institutions coloniales.

Le linguiste, Louis- Jean Calvet¹ définit la politique linguistique « comme l'ensemble des choix conscients effectués dans le domaine des rapports entre langue et vie sociale, et plus particulièrement entre langue et vie nationale »

Pour atteindre son objectif, le colonisateur a pris comme première cible l'enseignement traditionnel qui se faisait en langue arabe dans sa variété classique. Le pouvoir colonial a tenté d'éliminer tous les établissements scolaires et édifices religieux : les écoles coraniques, les zaouias et médrasas.

Globalement l'enseignement du français est passé par plusieurs étapes.

De 1830, jusqu'aux années 1910, la majorité des Algériens, attachés à la culture arabo-musulmane, ont refusé de fréquenter les écoles françaises qui étaient considérées comme une menace, parce qu'elles véhiculaient des valeurs culturelles étrangères.

C'est à partir de la fin de la première guerre mondiale, suite au contact avec les européens, qu'on assiste à une meilleure fréquentation de l'école française. Les indigènes ont commencé à s'intéresser à l'instruction scolaire et ont fini par l'accepter car²elle représentait un moyen permettant l'accès à certains postes dans l'administration coloniale. Avec la mise en œuvre de la politique linguistique de francisation, le français va reléguer l'arabe dans la liturgie et le remplacer dans tous les domaines de la vie officielle

L'arabe classique, langue du texte sacré, est devenu pour les Algériens une langue réservée seulement à la lecture du coran. Son enseignement fut réduit à l'école rudimentaire du village et aux quelques zaouias restantes.

Dans cette perspective de francisation, l'arabe se voit conférer le statut de langue étrangère et se voit céder la place au français, devenu seul et unique langue officielle de l'État colonial.

Le français devient le moyen de fonctionnement de toutes les institutions étatiques, omniprésent dans l'environnement et médium de la communication entre l'état et le sujet administré. Il s'impose et se propage progressivement à travers l'Algérie entière.

¹ Calvet Louis –Jean, la Guerre des langues et les politiques linguistiques, Hachette, 1999, P,155

Pour assurer la communication quotidienne à cette époque, les Algériens utilisaient, dans leur majorité, les langues maternelles ou langues premières : l'arabe dialectal et le berbère avec ses différentes variétés.

Ces langues maternelles dont l'usage est exclusivement oral constituent le vecteur d'une importante littérature orale : poésie, contes, proverbes...

1.2. Le français après l'indépendance (de 1962 à nos jours).

Au lendemain de l'indépendance, le français était la langue dominante dans tous les domaines : enseignement, administration, activité économique.

Pour se détacher de la sphère coloniale et réaliser la décolonisation culturelle, le gouvernement algérien a procédé à la mise en œuvre de la politique linguistique d'arabisation qui consacre la suprématie de la langue arabe dans sa variété classique sur toutes les langues en présence en Algérie : le français et les langues maternelles ou premières que sont l'arabe algérien et les variétés du berbère ou tamazight.

La langue arabe, langue sacrée, doit sa présence à l'Islam auquel elle sert de courroie de transmission donc c'est le plus soutenu. Associé à la religion, c'est la langue du Coran. Elle est détentrice selon certaines opinions religieuses et politique d'une sorte de « légitimité divine ».

C'est une langue essentiellement écrite et absolument incompréhensible à l'oral pour un public arabophone illettré. Le discours idéologique dominant la présente comme la seule expression de la personnalité nationale algérienne

L'unité de la « nation arabe », de la « UMA »¹ est liée à une supposé utilisation de cette langue.

Cette politique linguistique d'arabisation a conduit au remplacement de la langue française par la langue arabe dans toutes les fonctions officielles que le français occupait jusque-là.

¹ UMA terme emprunté à l'arabe, dénomination idéologique se rapportant à une unité. une (ré)-unification des peuples fondés sur la religion, l'Islam.

L'arabisation a été mise en place par une série de campagnes. Ces campagnes ont visé d'abord l'enseignement, les médias, la justice et l'état civil. Plusieurs réformes ont été mises en place.

De 1962-1967 : arabisation des deux premières années de l'école primaire et parution du journal *Echaab*, rédigé entièrement en arabe.

De 1968 à 1970, la fonction publique est, à son tour, arabisée par la promulgation de diverses lois obligeant dans un premier temps tous les fonctionnaires à maîtriser l'arabe classique puis dans un second temps, la création dans tous les ministères d'un bureau de traduction en arabe de tous les décrets officiels.

Dans les années 1970 jusqu'aux années 1990, l'Etat a imposé la généralisation de la langue arabe par un nombre considérable de lois et pénalités dans les cas de violation de ces lois.

L'objectif de cette politique d'arabisation ne vise pas seulement la promotion de l'arabe mais aussi l'exclusion des langues maternelles et de la langue française du domaine de la communication formelle ou institutionnelle.

Le français, lui, obtient ainsi le statut de langue étrangère. Selon le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage,¹ « une langue est dite étrangère dans une communauté linguistique quand elle est inconnue lors d'un premier apprentissage ; elle s'oppose à la langue maternelle. »

Cependant, malgré cette régression du statut du français due aux impératifs politiques, idéologiques et culturels de l'Etat algérien, son usage reste largement répandu et demeure la langue utilisée dans les institutions, langue d'enseignement et langue enseignée.

Le français s'affirme comme langue de la science et de la technologie au sein des institutions scolaires et universitaires. Hormis les sciences humaines, l'enseignement des branches scientifiques et techniques s'effectue en langue française.

Face à cet état de fait, les autorités se retrouvent dans l'obligation d'admettre provisoirement le français comme véhicule des savoirs et de compétences techniques pour répondre à l'urgence et préserver l'équilibre de la stabilité économique et sociale.

¹ Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Larousse, 1999, P.187

Ainsi, il a été impossible de lui dénier son rôle, son importance dans la vie socio-économique de l'Algérie. De ce fait, il jouit d'un statut privilégié et d'un prestige associé à ses fonctions.

Aujourd'hui, il est omniprésent dans différents secteurs de la vie sociale, économique, éducative et dans les administrations étatiques en plus d'une grande partie des mass-médias.

Un grand nombre de journaux, quotidiens ou hebdomadaire utilisent cette langue.

S'agissant des langues maternelles, (l'arabe algérien et le berbère) elles servent comme moyen de communication lié à la vie quotidienne. L'usage de ces langues est essentiellement oral. L'arabe algérien se présente sous forme de parlers locaux typiques à chaque région arabophone. Il se singularise par des spécificités phonétiques, morphosyntaxiques et sémantiques. En Algérie, l'arabe dialectal, constitue la langue maternelle d'une grande partie de la population algérienne. À côté du berbère, l'arabe algérien constitue une autre langue de socialisation au sein du peuple algérien. Ces langues sont, d'après Cherrad Benchefra (1990), les véritable(s) langue(s) des populations qui n'avaient pas accès à l'arabe littéraire dans le foyer. En effet, même si l'arabe dialectal semblant plus proche du littéral que le berbère, la majorité de la population, qui était analphabète, n'accédait pas à la compréhension de cette langue littéraire.

La langue berbère ou tamazight, elle, est une langue parlée par un nombre important d'Algériens, éparpillés sur un vaste territoire. Les principales régions berbérophones sont : les Aurès (chaouias), la Kabylie, la région du Mزاب et la région du sud (les Touaregs). Aujourd'hui le berbère se présente sous forme de diverses variétés linguistiques spécifiques à chacune de ces régions.

Le berbère a été pendant longtemps négligé et marginalisé. Cette langue autochtone n'a bénéficié de mesures administratives et politiques, de conditions matérielles pouvant favoriser son développement qu'à partir des années 2000. Le tamazight, assurant la fonction de langue emblématique, a été l'objet d'un grand mouvement de revendication né depuis 1980. Il s'agit du Mouvement Culturel Berbère (M.C.B) revendiquant l'officialisation de cette langue et son intégration dans le système éducatif. Avec le temps, ce mouvement (MCB) a fini par triompher en arrachant la valorisation et la reconnaissance officielle de la langue et l'identité amazighe. L'un des événements les plus notoires a été, après celui du printemps berbère 1980, la guerre du cartable en

1995 : boycott de l'année scolaire 1994/1995 qui a conduit à l'introduction de tamazight dans l'enseignement scolaire et la création du Haut-commissariat de l'amazighité (H.C.A) en Mai 1995. Auparavant et à partir de 1990, on assiste à l'ouverture de départements universitaires de langue et culture amazighes : à l'université Mouloud MAMMERI (Tizi-Ouzou) en 1990, à l'université de Abderehmane MIRA (Bejaia) en 1991. Plus tard, en 2008, l'université Mohand OULHADJ (Bouira) ouvre, à son tour, un département de langue et culture amazighes.

S'agissant du statut de la langue amazighe, celle-ci obtient le statut de langue nationale en 2002, suite aux événements du mouvement citoyen né en Kabylie.

En 2016, à l'occasion de la révision constitutionnelle adoptée par voie parlementaire, l'Etat algérien accorde à la langue tamazight le statut, « symbolique », de langue nationale.

Chapitre 2

**Mise en place des concepts
méthodologiques et délimitation du
sujet**

2.1 Interférence linguistique ou alternance de langues

Pour désigner le phénomène linguistique que nous abordons, c'est à dire l'usage oral du français en alternance au kabyle dans le même discours, nous utilisons le terme d'interférence linguistique. La théorie sociolinguistique présente l'interférence linguistique comme un phénomène verbal qui naît de la situation de contact de langues.

Selon le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage¹, le contact de langues « est une situation humaine dans laquelle un individu ou un groupe sont conduits à utiliser deux ou plusieurs langues... »

Initialement le terme « interférence » est utilisé dans le domaine de l'apprentissage de la langue seconde ou étrangère. Dans ce domaine, le terme interférence désigne l'emploi dans la langue cible d'éléments appartenant à la langue source. En ce sens, Hamers J.f et Blanc M. définissent l'interférence comme étant « des problèmes d'apprentissage dans lesquels l'apprenant transfère le plus souvent inconsciemment et de façon inappropriée des éléments et des traits d'une langue connue dans la langue cible »²

Dans ce sens, c'est le fait que l'apprenant d'une langue seconde procède souvent à un transfert d'éléments de la langue maternelle vers la langue cible. Ce phénomène peut se produire ainsi lorsque les deux structures sont semblables, par exemple l'ordre des mots peut être le même dans les deux langues.

Dans le domaine de la sociolinguistique et en situation de contact de langues, le concept d'interférence sert à désigner l'usage de termes appartenant à une langue déterminée que fait un locuteur pendant qu'il parle dans une autre langue.

Selon U.WEINEICH³, « le mot interférence désigne un remaniement de structures qui résulte de l'introduction d'éléments étrangers dans les domaines les plus fortement structurés de la langue, comme l'ensemble du système phonologique, une grande partie de la morphologie et de la syntaxe et certains domaines du vocabulaire (parenté, couleur, temps.....etc.)

¹ Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Larousse, 1999, P115

² J.F.Hamers /M.Blanc, bilinguisme et bilinguisme, Pierre Mardaga, 1983, P,452

³ Weincheich, langage in contact cité par Louis Jean Calvet, Coll, que sais-je ? P.U.F,1998,P.23

Pour l'étude de l'interférence U. Weinreich¹ oppose « l'observation microscopique des phénomènes de contact dans le comportement des individus bilingues à l'étude macroscopique de l'action d'une langue sur l'autre »

En faisant correspondre cette distinction à la dichotomie Saussurienne langue/parole nous arrivons à considérer que l'interférence par laquelle une langue agit sur une autre relève de la langue et que l'interférence liée au comportement linguistique individuel relève de la parole. Pour ce qui est de notre travail, nous avons choisi d'étudier le phénomène d'interférence linguistique dans le cadre d'une situation de prise de parole particulière.

Dans ce sens, nous distinguons, suivant R.Kahlouche entre l'interférence individuelle qui relève du comportement linguistique du locuteur et l'interférence codifiée qui relève de la langue elle-même. Une interférence est considérée comme codifiée lorsque l'usage du mot se généralise à tous les locuteurs de la langue emprunteuse. Selon R. Kahlouche,² « la codification de l'interférence est liée à son adoption par la communauté linguistique ». Sur la base de cette définition, l'interférence codifiée concerne l'emprunt linguistique et le calque.

Notre effort d'analyse est axé sur l'interférence individuelle c'est-à-dire l'usage oral du français en alternance au kabyle que fait le locuteur kabylophone dans le même discours. En appréhendant ce phénomène sous l'angle du comportement linguistique individuel, nous le considérons, suivant J.F.Hamers et M. Blanc,³ comme un mode ou stratégie de communication orale dans laquelle le locuteur exploite les ressources de deux langues en présence. Sur cette base, nous distinguons entre deux stratégies de communication courantes dans lesquelles les kabylophones mêlent les deux langues en contact et il s'agit de mélange de codes (code-mixing) et de l'alternance de langues (code-switching).

a-le mélange de code ou code-mixing

Pour J.F Hamers et M.Blanc,⁴ « le mélange de codes est une stratégie de communication dans laquelle le locuteur de Lx transfère des éléments ou règles de Ly à quelque niveau linguistique que soit (phonologique, grammatical, lexical) ; ces éléments ne sont pas intégrés au système linguistique de Lx, sinon ils seront considérés comme des emprunts »

¹ Weinreich « unilinguisme et multilinguisme », in le langage FD. A.MARTINET, « Encyclopédie de la pléiade », Gallimard, 1986, cité par R. Kahlouche, le Berbère (kabyle) au contact de l'arabe et du français, étude sociohistorique et linguistique, thèse de doctorat en linguistique, université d'Alger, 1992, P38. Cité par Y.M, mémoire de magister, « le mélange linguistique dans le discours de locuteurs bilingues kabyle-français », UMM.TO 2007/2008. P.30

² Ibid, P.40.

³ J.F.Hamers/M.Blanc, bilinguisme et bilinguisme, Pierre Mardaga, 1983,P.455.

⁴ Ibid,P.199

Plus loin J.F Hamers et M. Blanc¹ nous expliquent qu' : « à la différence de l'emprunt, généralement limité à des unités lexicales, le mélange de codes transfère des éléments à des unités appartenant à tous les niveaux linguistiques et pouvant aller de l'item lexical à la phrase entière ; si bien qu'à la limite il n'est pas toujours facile de distinguer le code-mixing du code-switching »

b-l'alternance de code ou code-switching

Selon le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, l'alternance de code est définie comme « la stratégie de communication par laquelle un individu ou une communauté utilise dans le même échange ou le même énoncé deux variétés nettement distinctes ou deux langues différentes.... »²

Pour J.F Hamers et M.Blanc, l'alternance de code présente l'une des stratégies de communication les plus courantes entre les locuteurs bilingues. Dans l'alternance de codes, deux codes sont présents dans le discours, des segments de discours dans une langue alternant avec des segments de discours dans une ou plusieurs autres langues »³

Ils précisent : « un segment peut varier en ordre de grandeur, allant d'un mot à un énoncé ou un ensemble d'énoncés, passant par un groupe de mots, une proposition ou une phrase. »

Ces définitions présentant les deux stratégies de communication, code-mixing et code-switching se chevauchent et ne nous permettent pas d'établir une nette distinction entre les deux.

En ce qui nous concerne et pour remédier à cette difficulté nous nous fondons sur L.J. Calvet qui considère que la distinction entre les deux phénomènes est possible, « selon que le changement de langue se produit dans le cours d'une même phrase ou d'une phrase à l'autre »⁴

En d'autres termes, le mélange de codes est la combinaison d'éléments des deux langues dans une même proposition et l'alternance de codes concerne le changement de la langue qui s'opère au passage d'une phrase à une autre phrase.⁵

¹ J.F.Hamers/M. Blanc, Op.cit, P.204.

² DUBOIS J.et al, Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage Larousse, 1994,p

³ J.F.Hamers/M. Blanc, Op.cit,P.198

⁴ L.J.Calvet/la sociolinguistique, coll « que sais-je ? », P.U.F 1998P, 29

⁵ L.J.Calvet/la sociolinguistique, Op. cit, P.198 .

Chapitre 3

**Analyse des différents types
d'interférences du français dans le
discours**

Pour relever les différents types d'interférence du français dans le discours de nos informateurs, nous avons procédé, dans un premier moment, à l'analyse de l'usage de termes du français dans la phrase kabyle (code-mixing), ces termes sont présentés selon les catégories grammaticales auxquelles ils appartiennent. Dans un deuxième moment nous présentons l'interférence de phrases totalement françaises et indépendantes et enfin nous présentons l'interférence de propositions françaises dans les phrases complexes ou mixtes (code-switching). Nous considérons qu'une phrase est kabyle ou française en fonction de son prédicat : lorsque le prédicat de la phrase est en kabyle, il s'agit de phrase kabyle. Et lorsque le prédicat de la phrase est en français, il s'agit de phrase française. Nous considérons qu'une phrase complexe est mixte si l'une de ses deux propositions est en kabyle et l'autre en français.

3.1 Interférence de termes du français dans la phrase kabyle.

3.1.1 Substantif

Les substantifs du français qui interfèrent dans la phrase kabyle assurent deux fonctions. Ils s'emploient en fonction d'objet ou expansion du prédicat, pouvant être précédé d'un adjectif ou adverbe. Ils s'emploient également en fonction du syntagme autonome.

a/ substantif en fonction d'objet ou expansion du prédicat (C.O.D,C.O.I, complément de verbe)

S1/

(il a réuni tous les artistes)

S2/

(Ils ont fait le nécessaire)

-Précédé d'un adjectif français :

S1/ M.B.3 :

(Petite surprise trouvée dans a rue)

S2/KAHINA.17 :

(je suis très déçue)

-Précédé d'un adverbe kabyle :

S1 / MOULOUD.117

(j'ai fait quelques mélodies)

S2/ HANANE.29 : l a m l i h l a d i f e r s

(il ya vraiment la différence)

Précédé d'une préposition kabyle :

S1/ DAHBIA.17 :

(on s'occupent des études)

Précédé d'une préposition française :

S1/ YASMINE.45 :

(on fait des répétition avec le groupe au complet)

S2/ M.B.14 : l a n v i l

(ils sont en ville)

b/ Substantif en fonction de syntagme autonome (C.C.T, C.C.L, complément de phrase)

S1/ M.B.4 :

(Ils ont passé par le parcours-là)

S2/ HANANE.27 : u r i l a q a r a a i l i n i m u k a n a g i

(Ces endroits ne doivent pas exister)

3.1.2 Verbe :

Les verbes du français subissent une adaptation au kabyle au niveau morphologique, par l'affixation obligatoire de l'indice de personne et de la marque aspectuelle. L'indice de personne joue le rôle de l'élément actualisateur

Exemple

Le verbe kabyle [] est un verbe dérivé de : [] (écrivain)
 [] (le stylo)
 [] est la racine u-i de préterit spatiale

Malgré cette adaptation morphologique, ces verbes ne peuvent pas être considérés comme des emprunts

S1/

M.B []
 (Tu l'as modernisée)

S2/

[]
 (maintenant ils se développent)

S1/

[]
 (elle fait des répétition avec sa guitare)

S2/

[]
 (il ne faut pas qu'ils existent)

Cependant, nous relevons d'autres verbes qui ne subissent pas une autre adaptation à la morphologie kabyle utilisée pour construire des phrases :

S1/

[]

(Elles composent très bien)

S2/

[]

(ils croient que c'est ce qu'il faut)

3.1.3 L'adverbe :

S1/

A.S []

(Finalement on s'est tous rencontré)

S2/

Kahina []

(normalement nous les jeunes...)

S1

M.k []

(prochainement elle sera chantée par ces jeunes- là)

3.1.4 L'adjectif :

Les adjectifs du français en interférence dans les phrases kabyles qualifient soit le substantif français employé dans la phrase, soit le substantif kabyle

S1/

Lyticia 55 []

(il nous reste une bonne répétition)

S2/

Hanane 28 []

(autrefois ils étaient plus sérieux)

S1/

M.K []

(Elle à un avenir immense)

3.1.5 Déterminant :

Le déterminant français se présente uniquement avec un substantif français. Se sont quelques déterminant qui revient a chaque fois tels que : des, une, les, la...

S1/

M.B []

(il va nous faire des extraits)

S2/

Djillali []

(Celle la c'est une réalité)

3.1.6 préposition :

Les prépositions du français dans les phrases kabyles s'emploient uniquement devant des monèmes ou syntagmes qui appartiennent au français.

S1/

M.K []
(je chante les chansons d'autres sur scène)

S2/

Djillali []
(au fait sans hypocrisie...)

3.1.7 Conjonction ou locution conjonctive :

La conjonction du français s'emploie dans le syntagme français

S1/

Lyticia 55 []
(on a fait les arrangements, donc ils reste une bonne répétition)

S2/

Hanane []
(D'après ce que mon père raconte)

3.2 Interférence de Phrases totalement françaises.

S1/

M.B []

(Voilà un raccourci)

S2/

Lilla []

(J'accuse les responsables de la maison de retraite)

3.3 Interférence de propositions françaises dans la phrase complexe : mixte

L'alternance de langues se produit entre les propositions d'une phrase complexe ou « mixte » dans laquelle l'une des deux propositions est en kabyle et l'autre en français. La proposition française dans ce cas peut être la principale, la subordonnée ou la complétive.

S1/

M.K []

(je chante des chansons d'autres sur scène mais dans l'album j'ai jamais pensé à reprendre)

S2/

[]

(je pense même lui est d'accord)

S1/

M.B []

(il devait venir, il avait un empêchement)

Dans les deux tableaux récapitulatifs suivants, nous présentons la distribution de l'interférence de termes du français dans les phrases kabyles, le tableau un (01) correspond aux termes du français relevés dans la première situation de communication et le tableau deux (02) présente les termes du français relevés dans la deuxième situation de communication.

Tableau 1

Distribution de l'interférence de termes du français par classe de mots.	
Catégorie grammaticale	Quantité
Substantifs	74
Adverbes	19
Verbes	32
Adjectifs	10
Déterminants	09
Prépositions	07
Conjonctions	06

TABLEAU : 2

Distribution de l'interférence du français par classe de mots	
Catégorie grammaticale	Quantité
substantif	28
adverbes	6
verbes	7
adjectifs	4
déterminent	9
préposition	4
conjonction	6

Dans les tableaux ci-dessus, les éléments lexicaux (substantifs, verbes, adjectifs) sont en grand nombre, tandis –que les éléments grammaticaux (prépositions, déterminants, conjonctions) sont en nombre restreints (minimes).

La classe des noms (substantif) est la plus importante. Dans la première situation de communication (tableau 01), on compte soixante-quatorze (74) substantifs. Et dans la deuxième situation de communication (tableau 02) on compte vingt-huit (28) substantifs. Ces unités du français permettent d'exprimer certaines choses ou contenus nouveaux liée à la vie moderne. Ce sont des substantifs pour lesquels le kabyle n'offre pas d'unités lexicales équivalentes sauf à construire une ou plusieurs phrases entières pour exprimer ces réalités dans la langue kabyle. Les substantifs que nous relevons dans les deux situations de communication renvoient au domaine de la création musicale et au centre de vieillesse exemples : retraite, centre de vieillesse, mélodie, arrangement, synchronisation, studio, micro, scène, émission, album, star, acapella, trio, texte, casque, reprise, ambiance. Parmi les substantifs du français nous relevons d'autres termes n'ayant pas le même noyau conceptuels exemples : extrait, raccourci, hasard, militants, parcours, surprise, maximum, volonté,

tendance, phénomène, influence, finition. Ces unités lexicales nous permettent de confirmer notre hypothèse de travail consistant à dire que le besoin d'exprimer des choses, des situations nouvelles, liées à la vie moderne et pour lesquels le kabyle n'offre pas d'unités lexicales équivalentes ou difficiles à trouver, conduit les kabylophnones à recourir à la langue française. Dans ce sens, on relève également l'usage d'adverbes et d'adjectifs du français dont le sens est difficile à exprimer en kabyle, exemples : carrément, généralement, justement, normalement, finalement, évident, logique, mieux, déçu.

Le tableau trois (03) et quatre (04) nous présentent la distribution de l'alternance de codes par phrases à partir de la première situation de communication (tableau 03) et la deuxième situation de communication (tableau 04).

Tableau 3 :

Distribution de l'interférence de code par phrases	
Phrases	quantité
Phrases totalement kabyles	20
Phrases kabyles avec interférence du français	81
Phrases mixtes	04
Phrases totalement françaises	28
Phrases française avec interférence du kabyle	07

TABLEAU : 4

Distribution de l'interférence de codes par phrases	
Phrase	quantité
Phrases totalement Kabyles	53
Phrases Kabyles avec interférence du français	44
Phrases mixtes	9
Phrases totalement en français	7
Phrases françaises avec interférence Kabyle	3

Les tableaux ci-dessus nous montre que le nombre de phrases kabyles avec interférence du français sont en grand nombre, les phrases kabyles sont plus perméables à l'interférence du français. Le tableau trois (03) correspond à la première situation de communication où on relève quatre-vingt- une (81) phrases kabyles avec interférence du français et rien que sept (07) phrases françaises avec interférence du kabyle. Le tableau quatre (04) qui correspond à la deuxième situation de communication fait apparaître quarante-quatre (44) phrases kabyles avec interférence du français et rien que trois (03) phrases françaises avec interférence du kabyle.

Ces données montrent que les kabylophones n'ont pas le même rapport au mélange linguistique selon qu'ils formulent des phrases kabyles ou des phrases françaises et nous permettent de confirmer notre deuxième hypothèse selon laquelle le recours à telle ou à telle

langue dans le même énoncé est dépendant de la différence de statut entre le français langue à tradition écrite (dominant) et le kabyle, langue à tradition orale (dominé)

Par ailleurs, en faisant, à partir du tableau trois (03), la somme de phrases totalement kabyle (20 phrases) et de phrases kabyles avec interférence du français (81 phrases), d'une part, et en faisant la somme de phrases totalement françaises (28) et de phrases françaises avec interférence du français (07) d'autre part, on obtient ainsi un total de 101 phrases kabyles et de 35 phrases françaises. Sur cette base nous arrivons à confirmer notre troisième hypothèse selon laquelle le kabyle constitue la langue de base en dépit de sa perméabilité à l'interférence du français. Dans le même sens, le tableau (04) présente le même résultat avec un total de 97 phrases kabyles et de 10 phrases françaises.

Chapitre 4

Analyse des fonctions

**conversationnelles de l'alternance de
langues**

Dans ce chapitre, nous tenterons d'approcher la question des fonctions de l'alternance dans le discours.

Nous considérons l'alternance des langues comme support d'information dans le processus de transformation de message suivant John J Gumperz ¹, l'alternance de la langue relève d'une stratégie discursive : « il ne s'agit pas d'un mélange aléatoire de langues. Mais la motivation à la base de l'alternance codique, stylistique et métaphorique... » dans cette perspective nous envisagerons l'alternance de langue comme un procédé discursif, c'est-à-dire que le locuteur peut se servir de deux langues dont il dispose pour, à titre d'exemple, rapporter un discours , réitérer un message, le modaliser ou pour l'améliorer linguistiquement bien entendu, les fonctions discursives de l'alternance de langues sont plusieurs, nous tâcherons de rendre compte de quelques une d'elles car il est difficile de trouver une explication à toutes les alternances de langues, du coup, pour ce faire, nous nous appuyons sur la typologie des fonctions conversationnelles de l'alternance codique établis par J.J Gumperz² avant de relever quelques fonctions discursives de l'alternance de langues, il convient de définir brièvement les notions du discours et d'énonciation.²

¹ J.J. Gumperz, sociolinguistique interactionnelle, une approche interactive l'harmattan, université de la réunion, 1989,,P70

² Ibid.P73 à 83

4.1 Citation ou discours rapporté :

Dans certains énoncés, l'alternance de langues peut être analysée comme citation ou discours rapporté. Il s'agit de phrases françaises employées dans le discours Kabyle pour rapporter le discours d'autrui

S2/

Hamane 30: [da pre a j ni idi ñ ak u va va]]

(D'après ce qui me raconte mon père, il y a une différence)

4.2 Réitération :

Concernant cette fonction discursive d'alternance de langue J.J.Gumperz¹, explique : « il est fréquent qu'un message exprimé d'abord dans un code soit répété dans un autre, soit littéralement soit sous une forme quelque peu modifiée. Dans certains cas, ces répétitions peuvent servir à clarifier ce qu'on dit, mais souvent elles ne servent qu'à amplifier ou à faire ressortir un message ».

Dans les exemples suivants le message est exprimé d'abord en français, ensuite, il est répété avec une traduction, reformulation en Kabyle par soucis de clarification et de précision du message.

M.B.20 [Lətrijə amdi ɣala mo ɣi o lə o a]]

(le trio où vous êtes à trois)

Yasmine.45: [ɣala kən e pa tre bjê / maza lurs t̥ fi o ɣara
mLi t̥]

(Je la connais pas très bien, je l'ai pas encore bien prise)

M.B.66: [ty tsâ t e p a a l e z l u r o t̥ u s ɣ a r a a k a n m j a h w a]]

(Tu te sentait pas à l'aise, tu l'as pas chantée comme tu veux)

¹ J.J.Gumperz, Op.cit, p77.

4.3 Modalisation d'un message :

Pour cette fonction discursive, l'alternance de langues permet de mettre en relief dans l'énoncé les indicateurs de la subjectivité de l'informateur. La notion de modalisation est définie dans le dictionnaire linguistique¹ en ces termes : « dans la problématique de l'énonciation, la modalisation définit la marque donnée par le sujet à son énoncé, c'est la composante du procès d'énonciation permettant d'estimer le degré d'adhésion du locuteur à son énoncé »

De ce fait, la notion de modalisation sert à désigner, selon le dictionnaire linguistique² « les moyens pour lesquels un locuteur manifeste la manière dont il envisage son propre énoncé »

Concernant la manifestation de la subjectivité du locuteur dans le langage, pour Catherine Kerbrat- Orehioni³, « lorsqu'un sujet d'énonciation se trouve confronté au problème de la verbalisation d'un objet référentiel réel certaines unités dans le stock lexical syntaxique que lui propose le code, il a en gros le choix entre deux types de formulation : le discours « objet » qui s'efforce de gommer toute trace de l'existence d'un énonciateur individuel, le discours « subjectif » dans lequel l'énonciateur s'avoue explicitement ou se pose implicitement comme source évaluative de l'assertion » le terme de « modalisateur » est réservé selon C.K.Oreichioni⁴, « aux seuls procédés signifiants qui signalent le degré d'adhésion du sujet d'énonciation aux contenus énoncés... ».

4.3.1 Modalisation par l'adverbe :

Dans certains exemples d'énoncés, le modalisateur est un adverbe appréciatif français indiquant la participation émotive, affective de l'informateur.

S1/

M.K.32 : [sa fevre mō plizir a mik id snant]

(Ça fait vraiment plaisir comment qu'elles ont chanté)

S1/

¹Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Larousse, Paris,1994,P.305.

²Ibid.,P.305

³C.K.Oreichioni, l'énonciation Armand Collin, Paris 1999,P.80.

⁴Ibid,P.132.

M.K. [ʒəsqi t're k ɔ̃tā]

(je suis très content)

Dans d'autres exemples, l'adverbe est une modalité impliquant le jugement de vérité, de réalité de la part de locuteur.

S1/

M.B [kuljiwəmasuara djawijənarəlmā.əlarəpriʒ]

(chacun ce qu'il chante, généralement c'est des reprises)

S1/

A.S.02 : [ɔ̃səkɾwə zəkaməkə fimalmā nəmləlibakio]

(On se croisaient par hasard finalement on s'est tous réunis)

4.3.2 Modalisation par adjectif :

Un message exprimé en Kabyle peut être modalisé par un adjectif français. Dans le cadre de l'énonciation de la subjectivité dans le langage, C.K.Orechioni¹ distingue parmi les adjectifs évaluatifs : « les adjectifs non axiologiques et les adjectifs axiologiques »

a)- adjectif évaluatif non axiologique :

Selon C.K.Orechioni², « cette classe comprend tous les adjectifs qui sans énoncer, le jugement de valeur, ni d'engagement affectif du locuteur, impliquent une évaluation qualitative ou quantitative de l'objet dénoté par le substantif qu'ils déterminent »

S1/

M.B.01 [pətit syrpriʒ mufasid əgəvriɔ.]

(Petite surprise qu'on a trouvé dans la rue)

¹ C.K.Orechioni, l'énonciation, armand Collin, Paris, 1999, P.94

² Ibid, p96.

S1/

yasmine 22 [mazal nsripitiaku lagrup ɔksple]

(On fait des répétitions avec le groupe au complet)

b-l'adjectif évaluatif axiologique :

pour C. K.Orichioni , les adjectifs évaluatifs axiologiques « portent sur l'objet dénoté par le substantif qu'ils déterminent de valeur positif ou négatif ». ¹

M.K 50 [jasmin ɔsənu bjɛ]

(Yasmine chante bien)

Liticia. 27 [mazalla ɔidɣn bn repiti sɔli]

(Il nous reste une bonne répétition)

4.3.3 Modalisation par le substantif :

Certains substantifs exprimés en français servent à la modalisation de l'énoncé bilingue dans la mesure où il expriment le jugement évaluatif du locuteur.

a-substantif axiologique :

S1/

A.S.36 [ɔalaɣn prezɔs lɔali]

(il y a une bonne présence)

S1/

A.S.69 [ɣn vwarar]

(Une voix rare)

¹ C.K.Orichioni, l'énonciation, P.94

b-substantif non axiologique

S1/

Liticia ε7 [mək Fa LEPAPAVOL] i mas / mək σαυλα tekst]

(On a fini avec les paroles, on a écrit le texte)

Liticia ε7 : [m ə s ʒ a yn PARTIS ou qvə] Li ə]

(On a une partie en Kabyle)

m.p. 90 [a ʒ d x ə ʒ m ə ʒ de zeksTre]

(Tu nous feras des extraits)

4.3.4 Modalisation par verbe :

Ces verbes du français, adaptés à la morphologie du Kabyle peuvent être rendus en Kabyle. On peut interpréter cet usage par l'intention de l'informateur de souligné ou mettre en relief ces segments dans l'énoncé

M.B 44 [a b s n â rezisTre ʒ a gi]

(On l'enregistra ici)

4.4 L'économie linguistique :

Pour exprimer certains objets ou des situations liées à la vie moderne, l'informateur utilise généralement des substantifs du français pour exprimer ces contenus relatifs au domaine de l'art et la musique. Cela ne veut pas dire que la langue Kabyle n'est pas en mesure d'exprimer ces contenus tout peut être dit dans chaque langue.

La motivation des unités du français employées dans le discours Kabyle est l'économie linguistique.

A.S ε7 [lal bom a σ a n ʒ i m k s a ʒ]

(L'album il est en mixage)

M.B 79 [σəs ʒi δ ʔn kɔraL].]

(tu as une chorale)

M.B 14 [ədbəl#ək iδdixəδmən Lâbi ʃʃ]]

(Abdelhek qui nous a mis de l'ambiance)

L'analyse des quelques fonctions discussives montre que l'informateur utilise l'alternance de langue dans le discours pour réaliser des effets de style (citation, réitération), pour modaliser le message : mise en relief des indicateurs de la subjectivité (adverbe, adjectif, nom, verbe) et par économie linguistique.

Conclusion générale

Conclusion générale

A l'issue de ce travail, il apparaît que l'interférence du français dans le discours du locuteur kabylophone est un phénomène linguistique relativement fréquent. Sur la base des situations de communication analysées, nous relevons que le passage du kabyle au français dans le discours est une pratique linguistique courante et partagée. L'analyse syntaxique nous fait apparaître un usage simultané de deux différentes langues à l'intérieur d'une phrase et au passage d'une phrase à une autre phrase, il s'agit de ce que nous désignons par codes-mixing et par codes-switching. En ayant analysé les types d'interférence, nous relevons que les termes du français employé dans les phrases appartenant aux différentes catégories grammaticales. Cependant, les unités lexicales (substantifs, adverbes, adjectifs) sont plus abondantes que les unités grammaticales.

Sur le plan sémantique nous remarquons que les signifiés de ces unités lexicales réfèrent à des situations nouvelles liées à la vie moderne pour lesquelles le kabyle n'offre pas d'unités lexicales équivalentes ou difficile à trouver. Ce qui permet de confirmer notre première hypothèse selon laquelle les kabylophones recourent aux termes du français pour exprimer des objets ou réalités liées à la vie moderne.

L'analyse du rapport qu'ont les kabylophones au mélange linguistique suivant les phrases kabyles et les phrases françaises nous a permis de confirmer que le recours à telle ou telle langue dans le même énoncé est dépendant de la différence de statut du français, langue à tradition écrite et le kabyle, langue à tradition orale. Ainsi nous arrivons à considérer que la communauté kabylophone associe les langues en présence à des types d'activités particulières. Dans ce sens, le français jouit d'un statut de langues hautes dominantes.

D'un point de vue quantitatif, il apparaît que le type d'alternance le plus utilisé par les locuteurs est le mélange de code (code-mixing) c'est-à-dire l'usage de termes du français dans les phrases kabyles. En ayant classé et déterminé la quantité de phrases unilingues (Kabyles et françaises) et la quantité de phrases bilingues, il apparaît que le mélange de code est largement dominant.

Cependant, l'analyse du corpus fait ressortir également que l'alternance de langues, kabyle/français ne traduit pas nécessairement une insuffisance lexicale de la langue Kabyle. Autrement dit l'alternance de langue n'est pas toujours motivée par l'incapacité du kabyle à exprimer des objets, des situations de la vie moderne. De ce fait nous avons envisagé l'usage

du français en alternance au kabyle comme une stratégie de communication permettant aux interlocuteurs d'exprimer leur subjectivité dans le discours, de réaliser des effets de styles. Dans ce sens, l'alternance de langues se produit sous forme de citation ou discours rapporté, de réitération du message, de modalisation et par économie linguistique. Ce qui nous permet de confirmer l'hypothèse selon laquelle l'alternance de langues est une stratégie de communication orale permettant aux locuteurs kabylophones d'optimiser la communication.

Bibliographie

1-Ouvrages

1. A. Martinet : *Eléments de linguistique générale*, Armand Colin Editeur, Paris, 1996.
2. C.K.Oreichioni : *L'énonciation* Armand Collin, Paris 1999.
3. Calvet Louis –Jean : *La Guerre des langues et les politiques linguistiques*, Hachette,1999
4. J.F.Hamers /M.Blanc, *Bilingualité et bilinguisme*, Pierre Mardaga, 1983
5. J.J.Gumperz, *Sociolinguistique interactionnelle, une approche interactive* l'harmattan, université de la réunion, 1989
6. L.J.Calvet, *La sociolinguistique*, Coll. « que sais –je » P.U.F, Paris, 1993
7. Weinreich, *Langages in contact* cité par Luois Jean Calvet,Coll,que sais-je ? P.U.F,1998
8. Weinreich « *Unilinguisme et multilinguisme* », in le langage FD. A.MARTINET, « Encyclopédie de la pléiade », Gallimard, 1986, cité

2-Dictionnaires :

1. Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Larousse, Paris, 1999.
2. Dictionnaire d'analyse du discours, Edition du seuil, Paris, 2002.
3. DUBOIS J.et al, Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage Larousse, 1994
4. Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Larousse, Paris,1994, P.305.

3-Thèses et mémoires :

1. R. Kahlouche, le Berbère (kabyle) au contact de l'arabe et du français, étude sociohistorique et linguistique, thèse de doctorat en linguistique, université d'Alger, 1992
2. YAZID Mehdi, « le mélange linguistique dans le discours de locuteurs bilingues kabyle-français », mémoire de magister, UMM.TO 2007/2008.

Table des matières

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE 1

CHAPITRE 1

LE FRANÇAIS DANS LA SITUATION SOCIOLINGUISTIQUE ALGERIENNE

1.1 Le français avant l'Indépendance (période coloniale : 1830-1962)..... 11

1.2.Le français après l'indépendance (de 1962 à nos jours). 13

CHAPITRE 2

**MISE EN PLACE DES CONCEPTS METHODOLOGIQUES ET DELIMITATION
DU SUJET**

2.1 Interférence linguistique ou alternance de langues 18

 a-le mélange de code ou code-mixing 19

 b-l'alterance de code ou code-switching 20

CHAPITRE 3

**ANALYSE DES DIFFERENTS TYPES D'INTERFERENCES DU FRANÇAIS DANS
LE DISCOURS**

3.1 Interférence de termes du français dans la phrase kabyle 22

 3.1.1 Substantif..... 22

 3.1.2 Verbe 23

 3.1.3 L'adverbe : 25

 3.1.4 L'adjectif : 26

 3.1.5 Déterminant : 26

 3.1.6 préposition : 27

 3.1.7 Conjonction ou locution conjonctive : 27

3.2 Interférence de Phrases totalement françaises..... 28

3.3 Interférence de propositions françaises dans la phrase complexe : mixte..... 28

CHAPITRE 4

ANALYSE DES FONCTIONS CONVERSATIONNELLES DE L'ALTERNANCE DE LANGUES

4.1 Citation ou discours rapporté 36

4.2 Réitération : 36

4.3 Modalisation d'un message 37

 4.3.1 Modalisation par l'adverbe 37

 4.3.2 Modalisation par adjectif 38

 4.3.3 Modalisation par le substantif..... 39

 4.3.4 Modalisation par verbe 40

4.4 L'économie linguistique..... 40

CONCLUSION GENERALE 42

BIBLIOGRAPHIE 45

TABLE DES MATIERES 47

ANNEXES..... 50